

2024/2025 N°2 Limoges, le 19 février 2025

Compte-rendu

19 février 2025



Objet	Réunion du Conseil de l'ED BCS-652
Lieu	Salle ED8, FMP
Date	19 février 2025
Heure	14h00

Participants	Structure/Service
M Verdier	Directrice de l'ED BCS 652
V Chaleix	Directeur adjoint de l'ED BCS 652
F Escure	Gestionnaire de l'ED BCS 652, membre ITA
S Da Re	Représentante du laboratoire RESINFIT
F Boumédienne, remplace J Magne	Représentant du laboratoire EpiMaCT
R Lawson	Représentant du laboratoire P&T
F Gallet	Représentant du laboratoire Captur
S Mandigout	Représentant du laboratoire HAVAE
C Sirac	Représentant du laboratoire CRIBL
A S Lia	Représentante du laboratoire NeurIT
C Sherrer	Représentante des doctorants, NeurIT
C Doumenc	Représentant des doctorants, HAVAE
Invités permanents	
A Angleraud	Responsable administrative du CED
J Péricard	Vice-président délégué Collège doctoral et formation doctorale

Etaient excusés :

N. Villandier représentant du laboratoire LABCiS
M.Druet-Cabanac, représentant du laboratoire Vie&Santé
E. Herault, représentant des doctorants, EPIMACT
C.Carrion, ingénierie CNRS, ITA
J.Magne, représentant du laboratoire EpiMaCT, pouvoir donné à F.Boumédiene
E. Poli, personnalité extérieure (Oranomed), pouvoir donné à M.Verzier
A. Melin, personnalité extérieure (Mana-consulting)
A. Merched personnalité extérieure (Université Bordeaux)
V. Blanquet, directrice de l'Institut Omegahealth (invitée permanente)

Ordre du jour :

- I-Approbation du compte-rendu du conseil du 29 août 2024
- II-Bilan des inscriptions et inscriptions dérogatoires
- III-Recrutements pour l'attribution des contrats doctoraux 2025/2026 (calendrier, rappel des procédures, constitution du jury)
- IV-Choix du candidat à présenter pour un contrat FRM
- V- Election des représentants des doctorants
- VI- Séminaire thématique de l'ED des 14 et 15 avril 2025
- VII-Ateliers de médiations scientifiques (LUSci, Voyage Moléculaire)
- VIII-Point d'étape : Observatoire du doctorat, projet Doc'Lab
- IX- Points divers (rappel des délais pour les soutenances de thèse, CIF, CSI)

I-Approbation du compte-rendu du conseil du 29 août 2024



L'approbation de ce CR est reportée au prochain conseil de l'ED.

II- Bilan des inscriptions et inscriptions dérogatoires



Avant d'initier le bilan des inscriptions de l'ED, Mireille Verdier, ainsi que les membres du Conseil, souhaitent tout d'abord la bienvenue au vice-président délégué Collège doctoral et formation doctorale, Monsieur Jacques Péricard, récemment élu. Ils remercient également Vincent Gloaguen, vice-président démissionnaire, pour le travail accompli au service du CED pendant ces dernières années.

La directrice de l'ED présente ensuite les effectifs de l'ED pour l'année 2024-2025. Cent doctorants sont actuellement inscrits au sein de l'ED et 4 sont en cours d'inscription. On constate une légère perte d'effectif par rapport à l'an passé (111 doctorants sur l'année 2023-2024).

III- Recrutements pour l'attribution des contrats doctoraux 2025/2026



Mireille Verdier présente ensuite le calendrier et la procédure à suivre concernant la campagne de recrutements des contrats doctoraux pour l'année universitaire 2025-2026.

L'ED dispose de 6 financements ministériels dont 2,5 seront dédiés au co-financement de projets AAP s'ils sont retenus. Il appartiendra aux équipes de recherche de trouver une alternative au cas où la Région ne retienne pas les projets déposés.

Les auditions se tiendront les 16 et 17 juin 2025 pour les contrats financés entièrement par le Ministère ainsi que les sujets cofinancés par la Région Nouvelle-Aquitaine. L'ED prévoit également de rencontrer, les 23 et 24 juin, les candidats proposés sur d'autres types de financements (ANR, Inserm, CIFRE par exemple).

La procédure de recrutements se fera via la plateforme **Adum** pour les sujets fléchés. Voici le détail du calendrier :

- **Du 03/03 au 11/04** : saisie des offres de thèse dans ADUM par le directeur de thèse HDR
- **Jusqu'au 16/04** : validation des sujets par le directeur de l'Unité de Recherche
- **Du 03/03 au 19/05** : dépôt des dossiers de candidature par les candidats sur Adum
- **Jusqu'au 25/05** : pré-sélection de 3 candidats maximum par le directeur de thèse via Adum (avis favorable pour les candidats présélectionnés, avis défavorable pour les candidats non retenus)
- **28/05** : envoi des convocations aux candidats présélectionnés
- **16, 17 juin et 23, 24 juin** : auditions des candidats.

Au regard des auditions à venir, un jury doit être constitué. Mireille Verdier invite donc les membres du conseil à se prononcer sur leur disponibilité ou à proposer des noms de collègues intéressés au sein de leur laboratoire d'appartenance.

Farid Boumédiene annonce que Julien Magne, par anticipation, s'est porté volontaire pour faire partie du jury de cette année.

Roland Lawson demande si quelqu'un d'extérieur au conseil de l'ED peut être membre du jury, ce qui est possible répond Mireille Verdier.

François Gallet rappelle qu'il est important que le représentant du laboratoire concerné ne se prononce pas lors de l'audition d'un candidat présentant sa candidature dans ce même laboratoire.

Roland Lawson intervient en proposant qu'un membre extérieur spécialiste en ressources humaines soit présent afin d'évaluer la personnalité du candidat.

Jacques Péricard soumet également l'idée de faire venir quelqu'un d'un autre domaine, des sciences humaines et sociales à titre d'exemple. Mireille Verdier

rappelle qu'auparavant un membre de l'ED SI était présent dans le jury.

Elle aborde ensuite le sujet de la question pédagogique, exercice jusqu'alors obligatoire lors de l'audition.

Son thème est choisi chaque année par les membres du Conseil. Les candidats doivent imaginer donner un cours à des étudiants de licence. Or, les membres s'interrogent sur l'intérêt de maintenir cet exercice. En effet, tous les doctorants ne sont pas intéressés par l'enseignement ; ceux qui le seront recevront une formation à la pédagogie nécessaire pour effectuer ces missions.

Le conseil s'accorde à dire que l'intérêt de la question pédagogique reste la vulgarisation d'un sujet de recherche. Il faut donc éventuellement en retravailler la forme.

Stéphane Mandigout propose qu'une question d'ordre sociétale soit traitée par le candidat.

IV- Choix du candidat à présenter pour un contrat FRM



Mireille Verdier annonce que la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) propose des contrats doctoraux en France pour l'année 2025/2026. L'ED peut prétendre à l'obtention d'un seul contrat doctoral. Les membres du Conseil sont invités à se prononcer sur le choix d'un candidat à proposer à la FRM avant le 12 mars prochain. Il y aura ensuite une réunion de concertation du Conseil pour faire remonter le nom du candidat proposé.

Le dossier doit être excellent d'un point de vue académique. Idéalement le candidat aura déjà effectué des mobilités. Par ailleurs, le directeur de thèse devra fournir un CV, une liste de ses encadrements et un résumé du devenir de ses anciens docteurs.

V- Election des représentants des doctorants



Le CED va prochainement lancer l'appel à candidature pour l'élection des nouveaux représentants des doctorants.

Les déclarations de candidature seront à transmettre avant le 3 juin. Le scrutin se déroulera entre le 16 et le 20 juin 2025. Mireille Verdier demande de diffuser largement l'information au sein des laboratoires. Il est nécessaire de trouver 4 représentants des doctorants de l'ED et 4 suppléants.

Elle rappelle également que la participation des doctorants au Conseil de l'ED ou dans un des conseils centraux de l'Université de Limoges donne droit à 5 h de crédits de formation thématique (limite fixée à une fois au cours de la thèse).

VI- Séminaire thématique de l'ED des 14 et 15 avril 2025



Cette année, le séminaire thématique de l'ED se tiendra les 14 et 15 avril 2025 à la salle de cinéma sur le campus des jacobins. A ce jour, 26 doctorants se sont inscrits au séminaire. Les participants présenteront leurs travaux sous forme d'une courte communication. A l'issu du séminaire, un prix de 300 euros récompensera la meilleure communication lors d'une soirée conviviale le mardi 15 avril.

Mardi matin 15 avril, Jean-Baptiste Woillard animera une conférence sur le thème de l'Intelligence Artificielle. Les communications des doctorants peuvent être données en anglais. Mireille Verdier rappelle l'obligation de suivre a minima un séminaire de l'ED sur la durée de la thèse.

VII- Ateliers de médiations scientifiques (LuSci, Voyage Moléculaire)



Après un rappel sur le nombre d'heures et les différentes typologies de formation à suivre lors du cursus doctoral, la directrice de l'ED souhaite parler des ateliers de médiation scientifique. Les formations LuSci sont déjà proposées au sein de l'ED et les formations « Voyage moléculaire » sera bientôt mis en place :

La formation LuSci permettra aux doctorants d'animer des ateliers scientifiques ludiques auprès d'élèves allant de la classe du CM2 jusqu'à la sixième. Au préalable, les doctorants devront avoir suivi les formations transversales : "C'est quoi la médiation scientifique ? et » *Gestion de projet scientifique, de l'idée à la concrétisation*".

A l'issu de ces modules, les doctorants s'engagent à animer deux ateliers durant le doctorat afin d'obtenir les crédits d'heures alloués.

Les doctorants intéressés doivent préalablement prendre contact avec la référente de la formation, Mme Sandrine le Noir.

« Le Voyage Moléculaire » est une autre action de vulgarisation scientifique qui se déplace dans les écoles, collèges, lycées et fêtes de la Science pour plonger les visiteurs dans un voyage au cœur des interactions moléculaires. Pour toute prise de contact il faudra s'adresser à M. Patrick Trouillas.

VIII-Point d'étape : Observatoire du doctorat, projet Doc'Lab



Mireille Verdier souhaite parler des projets en cours auprès des membres du conseil. Tout d'abord, celui de l'Observatoire du doctorat qui réunit différents membres des ED et du CED. Il initie une étude approfondie du devenir professionnel des docteurs de l'Université de Limoges à travers des enquêtes spécifiques, des indicateurs, des sondages. A ce jour, un cahier des charges est en cours d'élaboration.

Quant à Doc'Lab, il s'agit d'un projet issu d'une réponse à un AAP Nouvelle - Aquitaine permettant d'accompagner la valorisation du Doctorat au travers d'un forum des convergences qui liera l'ensemble des parcours en place à l'Université, du Bac -3 (Cordées de la réussite) jusqu'au Bac +8 (Cordées de la recherche).

IX- Points divers



Stephane Mandigout annonce qu'il y aura prochainement un changement de représentant pour le laboratoire HAVAE. Son nom sera prochainement donné à la direction de l'ED.

Anne-Sophie Lia demande à quelle date aura lieu le prix de thèse 2025. Aurélie Angleraud répond que la date n'est pas encore fixée à ce jour et que les modalités seront les mêmes que l'an passé.

Mireille Verdier rappelle l'obligation pour les doctorants inscrits en première année de compléter leur convention individuelle de formation depuis leur espace Adum.

Elle souligne également la nécessité pour les doctorants s'inscrivant en 2^{ème} année de doctorat de saisir et prendre contact avec les membres de leur CSI. Elle a récemment envoyé la liste des référents pour chaque CSI organisé. Chaque doctorant doit donc saisir son référent ainsi que le ou les autres membres spécialistes du CSI sur son espace Adum.

La tenue des CSI est souhaitée avant fin juillet 2025.

La directrice de l'ED rappelle les délais en vigueur concernant les soutenances de thèse. La soutenance doit être anticipée au maximum. Elle doit être déposée par le doctorant deux mois avant la date fixée dans son espace Adum.

Clément Doumenc demande si l'outil d'analyse anti-plagiat de la thèse permet de détecter les modifications apportées par l'IA, à ce jour non répond Mireille Verdier.

Autre point évoqué par Farid Boumediene, les frais de formation continue. Beaucoup de ses étudiants ne comprennent pas ces frais supplémentaires qui s'avèrent parfois très importants au regard du salaire obtenu dans le pays d'appartenance des doctorants.

Fanny Escure rappelle que les doctorants concernés sont des personnes en activité. Le CED n'est que l'interface avec la Direction de la formation continue. Pour plus d'informations spécifiques et relatives au régime de formation continue, il conviendra de prendre contact directement avec la Direction de la formation continue.

Fin de la séance à 16H40

Mireille Verdier